Les locataires du Nord réclament les maisons allemandes

Ils demandent que ces logements leur arrivent d'extrême urgence

Hier, dimanche, a eu lieu à Lille, au siège de la section lilloise de l'Association des Locataires, 147, rue d'Arras, un Congrès extraordinaire de la Fédération des Locataires du département du Nord. Des délégués étaient venus de toutes parts.

La séance fut ouverte à 10 heures 30, sous la présidence de Duval, de Douai.

Après lecture des procès-verbaux du dernier Congrès et de la Commission administrative fédérale, le secrétaire général Levêque, rendit compte de la mission. Il fut unanimement approuvé.

On passa ensuite à l'ordre du jour.

Les assistants ayant énuméré des cas particuliers et certaines questions de discipline, adoptent à cet égard une motion de Debossart, de Somain.

Les Congressistes s'entretiennent ensuite des démarches faites en vue de faire hâter les réparations à certains immeubles, que l'on peut facilement remettre en état.

POUR L'ACCEPTATION DE 25.000 MAISONS DE BOIS

Afin de parer le plus possible à la pénurie du logement, le Congrès propose :

1. Une taxe de luxe sur les immeubles considérés comme monuments historiques;

2. De faire rembourser leurs dommages de guerre aux propriétaires qui ne feraient pas les réparations nécessaires aux maisons qu'ils louent.

Le Congrès émet enfin la protestation suivante :

« La classe ouvrière de notre département s'indigne des protestations de MM. les architectes et entrepreneurs du Nord, sur l'acceptation éventuelle des 25.000 maisons en bois que l'Allemagne offre à la France.

» Par leurs communiqués aux journaux, les entrepreneurs proposent, au lieu et place de ces habitations provisoires des maisons constituées par des agglomérés, dont la construction serait réservée à l'Allemagne et en dehors desquelles les entrepreneurs français conserveraient le monopole exclusif de la reconstruction.

» Les architectes, de leur côté, étudient, disent-ils, un type de maison ouvrière d'un prix réduit. Ils sont opposés aux habitations provisoires, parce qu'elles ne sont pas complètes. Il y faudrait des fondations, des vitres, des cabinets, de l'eau potables.

» Ce ne sont pas des raisons acceptables. Ces maisons en bois seraient vite complètées ; quant aux constructions en agglomérés, telles qu'elles sont indiquées, les entrepreneurs savent fort bien qu'elles ne sont pas avantageuses et qu'on ne les fera pas.

» Les architectes et les entrepreneurs ne souffrent pas de la crise du logement, au contraire, cette crise les enrichit. Ils pensent que le bénéfice qui leur échapperait du fait de l'acceptation de ces 25.000 maisons en bois, vaut bien la démonstration à laquelle ils se livrent. Mais le refus de ces logements serait un nouveau malheur pour notre région.

Dans nos villes plus particulièrement, des milliers de travailleurs sont logés, avec leur famille, depuis l'armistice, dans des mansardes, des soupentes, où une chambre unique, où, manque d'air et de lumière, ils s'anémient et sont incapables de résister aux effrayants ravages de la tuberculose.

» Ils demandent dans le plus bref délai une habitation provisoire, en attendant mieux, que l'offre des Allemands soit acceptée et que ces logements leur arrivent d'extrême urgence.

» Il laisse l'opinion publique juge des sentiments des architectes et des entrepreneurs de notre département ».

A la suite de cette importante protestation, le Congrès en émit une seconde concernant l'emploi des casernes en qualité de logement des travailleurs, car cette décision permettrait les expulsions en masse et favoriserait la rapacité des vautours.

Après avoir résolu quelques questions d'ordre administratif, le Congrès termine ses travaux, il est deux heures et demie.

Les Congressistes sont heureux de constater que malgré les grosses difficultés que rencontre l'union des locataires dans la lutte contre les propriétaires, la Fédération du Nord a déjà obtenu de très beaux résultats.

"Disparu" depuis 4 ans

UN MOBILISE DE BUSIGNY EST RETROUVE DANS UN ASILE D'ALIENES

Un certain nombre de réfugiés, présumés originaires du Nord et atteints de troubles mentaux, se trouvent en traitement dans des établissements spéciaux. L'absence ou le peu de renseignements que les malheureux ont pu fournir, n'a pas permis de retrouver leurs familles.

Or, on découvrait parmi eux, il y a quelque temps, le nommé Henri Braillon, qui était en traitement à l'asile d'aliénés de Sainte-Anne et que l'on supposait originaire de Busigny.

On envoya une lettre signalant la présence de ce réfugié dans l'établissement hospitalié, à la mairie de Busigny. La lettre fut communiquée à Mme veuve Braillon, âgée de 86 ans, laquelle reconnut immédiatement qu'il s'agissait de son fils, parti le premier jour de la mobilisation, de qui elle n'avait plus reçu de nouvelles depuis 1917 et qu'elle pleurait depuis ce temps. Les demandes entreprises jusqu'ici tant par la famille Braillon, que par la mairie de Busigny, n'avaient abouti à aucun résultat.

Le fiancé récalcitrant

IL PAIERA 1.200 FRANCS DE DOMMAGES A UNE JEUNE FILLE DE FLERS-EN-ESCREBIEUX.

Il y a quelque temps, le fils d'un cultivateur faisait connaissance d'une accorte jeune fille de Flers-en-Escrebieux, Mlle Suzanne P... Les jeunes gens s'aimèrent et décidèrent de se marier, le fiancé redoutant de doubler, célibataire, le cap de la quarantaine — il est âgé de 37 ans — sa promise voyant en lui un parti des plus acceptables.

Le jour de la noce arriva, tout était prêt pour la cérémonie, les invités — presque tou le village — étaient réunis, malheureusement, le futur tardait bien à venir. On finit par s'impatienter, on chercha partout, plus de doute, il avait pris le large.

On juge du désappointement de tout le monde et de la fin piteuse de la journée.

Pas du tout contente, Mlle P... porta plainte et comme elle a subi un réel dommage, le tribunal civil de Douai condamna son ex-fiancé à lui payer la somme de 1.200 francs.

Dakar adopte Achicourt

Sur la demande de Georges Barthélemy, député du Pas-de-Calais, membre du conseil supérieur des colonies, la ville de Dakar (Sénégal) a décidé d'adopter la commune d'Achicourt, près d'Arras.

La Journée des prisonniers politiques de la guerre

Mlle Louise Thulliez, l'héroïne lilloise, est nommée officier de l'empire britannique

L'Association des Prisonniers politiques de la grande guerre a tenu, hier, à Lille, sa réunion annuelle.

A neuf heures trente, une délégation du groupe de Lille, sous la conduite de M. Thellier de Poucheville, a reçu à la gare la délégation de la Ligue patriotique des anciens prisonniers politiques de la Flandre orientale.

Après quelques paroles de bienvenue prononcées par M. Thellier de Poncheville et un échange de fleurs de part et d'autres, la Fanfare du Sud, exécuta la Brabançonne et la Marseillaise.

Tous les délégués se rendirent ensuite, à la cérémonie célébrée à la mémoire des fusillés et prisonniers décédés en captivité.

A 13 heures, un banquet réunissait 150 convives, dans la salle des fêtes de la maison des Etudiants, rue de Valmy.

A la table d'honneur avaient pris place : MM. Pasqual, député, président de la Fédération des P. G., M. Potié Auguste, sénateur, Mlle Lhotellier, directrice de l'hospice de Cambrai, M. Jacques Régnier secrétaire général de la Préfecture, représentant le Préfet, M. Guilbaut, conseiller général, M. le Général Dauvé, remplacant M. le Général Lacapelle, Mme la Comtesse Jeanne de Belleville, Mme Cail, M. Lontgens, président du jury d'honneur de la Ligue Nationale des P. G. de la grande guerre de la Flandre orientale, M. le comte Verhaegen, vice-président de la Ligue Nationale des P. G. de la Flandre orientale, Mlle Louise Thulliez, Mlle Van Houtte membre du bureau de l'association et M. Laboureur, président de l'Union des Etudiants.

Parmi les autres convives on remarquait particulièrement Mlle Jeanne Moureau, l'héroïne de Maubeuge, médaillée de la médaille militaire et des croix de guerre belge et française.

Au dessert, M. A. Potié, sénateur, président de l'Association des P. P. prit la parole. Il remercia les délégués belges, excusa M. le Général Lacapelle, Basly et Delory, députés, MM. Bersez et Dron, sénateurs, etc...

Après avoir rendu hommage, à Mlle Louise Thulliez, il rappela toutes les souffrances endurées par les prisonniers politiques et leva son verre à la santé des camarades belges.

M. le baron Verhaegen, délégué belge, déclara que le noble Belgique serait toujours aux côtés de la France pour défendre le droit. Il montra toute l'admiration des belges pour la France et évoqua le souvenir de Mlle de Bettignies. En terminant il remit une gerbe de fleurs à Mme la comtesse de Belleville.

Toute l'assistance entonna un vivat en l'honneur des Belges.

M. Pasqual, député, apporta le salut fraternel de la Fédération des anciens P. G., il rendit hommage à Mlle Thuliez, il protesta contre l'article infâme paru contre elle et demande qu'aucune différence ne soit faite entre les prisonniers de guerre et les prisonniers politiques de la guerre.

Il termine en donnant lecture de la dépêche suivante que Mlle Louise Thullez, venait de recevoir :

« Bruxelles, 5-6-21.— Chaleureuses félicitations nomination officier empire britannique (signé), Landau et Piolunwki. »

Mlle Thulliez est la première femme de France titulaire de cette distinction, qui met fin à l'infâme campagne menée contre elle.

L'assemblée décide d'envoyer des télégrammes de sympathie aux souverains belges et au Président de la République.

Après le banquet les délégués se rendent à l'amphithéâtre de l'institut physique où avait lieu l'assemblée générale de l'association des P. P. de la grande guerre.

Mlle Thulliez, secrétaire générale, donne lecture du rapport moral. Elle détaille les démarches faites et les satisfactions obtenues, concernant les demandes de bureau de tabac, dommages de guerre et primes de captivité.

Elle rend compte de l'assemblée des P. G. qui s'est tenue, à Paris et expose les réclamations suivantes formulées par l'Association des P. P de la grande guerre :

1. Assimilation aux prisonniers de guerre militaires des prisonniers politiques de la guerre;

2 Reconnaissance des services rendus au pays par l'attribution de la croix de guerre ;

3. Promotion spéciale dans la Légion d'honneur pour les fusillés et les morts en captivité ;

4. Que les orphelins des fusillés et des morts en captivité aient les mêmes droits que ceux des soldats morts au champ d'honneur ;

5. D'obtenir le retour des corps des morts en captivité.

La dévouée secrétaire générale des P. P. compte sur les parlementaires pour leur faire obtenir satisfaction.

Le trésorier étant absent, Mlle Thulliez, donne lecture du rapport financier, qui est approuvé. M. Pasqual, député, après avoir exposé tout ce qu'il avait déjà obtenu pour les prisonniers politiques, donne connaissance de la fondation prochaine d'un office National de tous les prisonniers de guerre qui statuera sur tous les désiderata formulés. Il assure le concours de tous les parlementaires pour faire aboutir toutes les revendications.

M. Dreyfus, fournit quelques explications sur le remboursement des marcks, laissés en dépôt dans les prisons, puis l'ordre du jour suivant est adopté :

« L'Association des prisonniers politiques de la grande guerre, réunie ce jour, à Lille, remercie M. Pasqual, président des P. G. du concours qu'il a toujours apporté dans toutes les questions intéressant les prisonniers et lui demande de bien vouloir continuer à soutenir toutes les revendications justifiées. »

Après l'assemblée, les délégués belges, enchantés de leur réception furent reconduits, à la gare, par leurs camarades français.

Une Fête du Courage

LA SOCIETE DES SAUVETEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS A TENU HIER, A LILLE, SES PREMIERES ASSISES DEPUIS LA GUERRE.

Ce groupement, qui comporte un grand nombre de braves gens et compte quarante quatre années d'existence, a tenu, hier, pour la première fois depuis la guerre, ses premières assises, en la capitale des Flandres.

De tous les endroits des départements du Nord et du Pas-de-Calais, les sociétaires arrivèrent dès la matinée, à Lille. Une délégation du groupe lillois les accueillit cordialement à la gare, puis tout le monde gagna l'hôtel Maréchal, rue Solférino, où devait avoir lieu, avant l'assemblée générale et la distribution des récompenses, le traditionnel banquet.

LE BANQUET

A la table d'honneur, avaient pris place, aux côtés de M. Crépy-Saint-Leger, président de la société, MM. Gimat, conseiller de préfecture; le général Grégoire, d'Heslaere, secrétaire du groupement belge du Nord; le docteur Dutilleul, médecin honoraire des Sauveteurs; Julien Dupuis, professeur au Conservatoire, chef d'orchestre; A. Broyant, les administrateurs du groupement, etc., etc...

Pendant le repas, fort bien servi, un orchestre symphonique, composé d'artistes militaires, se fit entendre à la satisfaction générale.

Remarqué parmi les assistants, car un certain nombre de dames participaient à ces agapes, Mme Lemaire-Colard, de Lens, décorée de la Légion d'honneur et de la croix de guerre, et que le général Grégoire tint à féliciter, pour ses actes de courage accomplis pendant les hostilités. Il nous faut également citer les marins calaisiens, pour la plupart affectés à l'équipage d'un canot de sauvetage, et dont la poitrine était véritablement constellée de décorations.

Au dessert, M. Crépy prit la parole pour rappeler ce que fut et ce qu'était actuellement la Société des Sauveteurs; il remercia diverses personnalités du concours qu'elles lui avaient prêté.

« C'est à vous, chers camarades, dit-il enfin, en s'adressant aux assistants, que je lève mon verre. Restez ce que vous êtes, braves et courageux, fidèles et dévoués, en un mot, dignes du beau nom de Français ».

Après M. Crépy, le général Grégoire, MM. Gimat, le docteur Dutilleul et Vincent, adjoint au maire de Calais, vinrent apporter l'expression de leur chaude sympathie aux sauveteurs.

C'est sur cette note de cordialité que se termina le banquet.

L'ASSEMBLEE GENERALE ET LE CONCERT DES SAUVETEURS

Bien avant 4 heures, les nombreux invités des Sauveteurs avaient littéralement envahi la Salle Industrielle, où devait se tenir l'assemblée générale des Sauveteurs, qu'un concert suivit.

Au cours de cette assemblée, furent remises les récompenses suivantes :

Grand diplôme d'honneur. — Sa Majesté Albert Ier, roi des Belges; F. Pasquesdone, de Quesnoy-sur-Deûle; J. Lesage, de Calais; C. Girou, de Dunkerque; F. Delannoy, de Calais; T. Rassemont, de Tournai; P. Dutertre, de Calais; P. Leprêtre, de Dunkerque.

Médaille d'or. — E. Dauschy, de Lille; A. Crombez, de Lille; H. Verhegge, de Lille; A. Viseur, de Lille.

Médaille de vermeil. — F. Puvion, de Somain; A. Labbe, de Lille; A. Luchart, de Merville.

Rappel de médaille d'argent. — H. Emergand, de Douai; P. Pintelon, de Lille; R. Stemput, de Lille; E. Thorez, de Les Attaques.

Médaille d'argent. — A. Bossu, de Dunkerque; A. Barrat, de Roubaix; L. Rogie, de La Madeleine; M. Théron, d'Algérie E. Blondeau, de Seclin; P. Delierre, de Lens.

Médaille de bronze. — C. Riethe, de Merville; T. Fossart, de Dunkerque; R. Legrand, de Lille; Lamérant, d'Armentières; G. Brochet, pupille de Lille.

Mention honorable. — V. Blanquart, de Lomme; Mme Lemaire-Colard, de Lens; L. Lefebvre, de Lens; P. Delfosse, de Tournai; F. Matis, de Calais, et G. Bauduin, de Landas.

Ajoutons que la situation morale et pécuniaire des Sauveteurs est des plus florissantes et que les artistes lillois qui prêtaient leur concours au concert qui termina cette fête du courage recueillirent tous les applaudissements mérités.

Le Dimanche Sportif

L'EXPOSITION CANINE DE LILLE

ELLE S'EST OUVERTE HIER AU PALAIS RAMEAU ET OBTINT UN SUCCES COMPLET

C'est dans une cacophonie infernale de cris et d'aboiements que s'est ouverte hier au Palais Rameau, à Lille la 6e Exposition Canine organisée par le Club du Chien Berger de Défense de Lille, sous les auspices de MM. les Parlementaires du Nord, du Préfet et de la Municipalité.

La vaste salle du Palais était décorée pour la circonstance.

Plus de 250 exposants français et belges, étaient venus tenter la chance.

Bergers belges, bergers d'Alsace, malinois, Groenendaels, Dobermanns, toutes les races sont représentées.

En liberté dans des boxes, alignés le long de du vaste hall, tous les chiens sont à la portée des nombreux amateurs qui, durant toute la journée, malgré la pluie persistante, ne cessèrent de défiler devant les animaux exposés.

De 2 h. 30 à 5 h. 30 des trompes de chasse se firent entendre. La première journée de l'Exposition obtint un succès complet.

DES REUNIONS A LILLE ONT DU ETRE REMISES

Par suite de la pluie, les réunions d'athlétisme et cycliste prévues pour hier à Lille, sont reportées aux dates suivantes :

Le Circuit des Boulevards, organisé par le C. A. de Roubaix, au 19 juin ;

Le Championnat d'Athlétisme de l'Olympique Lillois, au 19 juin ;

La réunion de cyclisme et d'athlétisme, organisée par le R. C. Lillois, à demain lundi, après-midi ;

LE PALMARES

Bergers de la Brie. — 3e prix, Taka, à M. Desmouts. Mention, Carlo, à M. Clarysse ; Dasc, à M. Lesaffre.

Bergers de la Beauce. — Mention : M. Marguise, M. Trenteseau.

Bergers Picards. — 1ers prix : Baronne, à M. Potard ; Miss, à M. Bianchi. 2e prix : Misa, à M. Hubtau ; Minza, à M. Beaucamps. 3e prix : Folette, à M. Desmarescaux.

Bergers d'Alsace. — 1er prix : Curt V. Morgensonne, à M. H. Benoist ; Fils de Effengotte, à M. Jouhaut ; Baldo Saint-Georges, à Mme Simion ; Lotte, vif argent, à M. Louis Joun ; Basta V. Gabelsberg, à M. Benoist. 2e prix : Falck V. Helenerwald, à M. Aerdemann ; Tillo du Simplon, à M. Simion ; Alin de Saint-Georges, à M. Simion ; Jod de Peroy, à M. Simion ; Elsa des Flandres, à M. Rohart. 3e prix : Boy, à M. Denaté ; Jurnio, à M. Valette. 4e prix : Fedam du Pont d'Essey, à M. Poulain.

Prix de couples et de groupes : Ces prix sont attribués à MM. Benoist et Simion, pour leurs superbes groupes de chiens.

Bergers malinois. — 1er prix : Niclos du Bon-Bardes, à M. Lefebvre; Kaki, à M. Fondu; Maroc à M. Delhaye ; Dianelle, à M. Danna. 2e prix : Duc, à M. Lesaffre ; Diane, à M. Callaert ; Lorette, à M. Lefebvre. 3e prix : Major, à M. Vandenhaegen ; Tylde de l'Ecaillon, à M. Quinet ; Duc, à M. Danna ; Duc, à M. Lesaffre ; Libelle, à M. Danna.

Prix des couples et des groupes attribués à M. Danna.

Bergers belges à poil court noir. — 3e prix : Rapide, à M. Loosvelt ; Comtesse, à M. Caron.

Bergers belges à poil long noir. — 1er prix : Carmen, à M. Marien. 2e prix : Negro, à M. Dekeuwer ; Duc, à M. Broevielle ; Ali, à M. Cordonnier ; Tom, à M. Pecqueur ; Gyp, à M. Dekeuwer ; Lina, à M. Listarquit. 3e prix : Fram de la Garenne, à M. Brygo; Diane, à M. Woestelandt ; Uniphare, à M. Schamps. 4e prix : prix, Ali, à M. Cordonnier ; Freda, à M. Wast ; Diane, à M. Pentewynck. 5e prix : Fatma, à M. Blain.

Prix des groupes : M. E. Dekeuwer.

Bergers belges à poil long fauve. — 1er prix : Dick, à M. Caron. 2e prix : Farotin, à M. Mismacque ; Caline, à M. Bidoule ; Charmante, à M. Lemoine. 3e prix : Diko, à M. Cornet. 4e prix : Turc, à M. Caron.

Bergers écossais (Collies). — 1er prix : Exmajor, à M. Pereyrol ; Handsonne Doll, à M. Pereyrol. 2e prix : Turc, à M. Wauters.

Bouviers de Roulers. — 1er prix : Sultan, à M. Van den Vennet ; Duc, à M. Lacour; Bella, à M. Vandestienne ; Dolly, à M. Marçonneau ; Pikette, à M. Vandestienne. 2e prix : Dus, à M. Callens ; Flic, à Mlle Pontecarbola; Flore, à M. Olivier ; Rita, à M. Dusscet. 3e prix : Tour, à M. Desmyttère ; Duc, à M. Lacon ; Dasc, à M. Durie.

Bouviers des Flandres. — 1er prix : Djosse, à M. Bondois ; Thoiza, à M. Foucart. 2e prix : Tommy, à M. Van den Vennet ; Loup, à M. Degrave ; Penette, à M. Failt ; Pikette, à M. Ramant ; Lionne, à M. Desmarets. 3e prix, Loup, à M. Degrave.

Dobermanns, noir et feu et autres couleurs. — 2e prix : Wolf, à M. Descamps; Delmotte Radjab, à M. Glorieux.

Races réunies. — 1er prix : Frida, à M. Lesage; Beddy, à M. Vlamynck ; Caline, à M. Bidoul.

Le Concours Hippique du Breucq

Les présentations de la 2e journée du concours, malheureusement contrariées par le mauvais temps, ont attiré hier au Breucq, près de Roubaix, une affluence considérable.

Voici les résultats marqués :

Présentation de chevaux de selle à vendre. — 1. Mon Poteau, à M. G. Lazard, Chantilly ; 2. Bed Fellow, au même ; 3. Heinwich-Duc, à M. Roy, Neuilly ; 4. Macaron, à M. G. Lazard ; 5. Prudent, au même.

Chevaux de Parc-Harcks. — 1. Rayon d'Or, à M. H. Franchomme, Marcq-en-Barœul ; 2. Savary, à M. de Santa-Victoria, Le Perray (Oise) 3. Sivet-Cecil, à M. Desmazures, Lille ; 4. Chamelon, à M. H. Dumon, Tournai ; 5. Fanfreluche, à M. A. Caulliez, Tourcoing.

Chevaux de chasse (Hunters). — 1. Qui-va-là, à M. F. Vanoutryve, Roubaix ; 2. Good-Fellow, à M. P. Cavron-Vanoutryve, Roubaix ; 3. Rayon d'Or, à M. H. Dumon, Tournai ; 4. Petrograd, à M. J. Lemaître, Roubaix ; 5. Princesse, à M. Lem-Dispa, Roubaix.

Prix des Habits rouges (gentlemen). — 12 obstacles. — 1. Irène, à M. M. Rousseau, Tourcoing ; 2. The Doctor, à M. Cravoisier, Melun ; 3. Old Chap, à M. F. Motte, Roubaix ; 4. Le Costaud, à M. J. Delvalle, Lille ; 5. Joyeux, à M. Costa, Lyon ; 6. Sweet-Cecil, à M. M. Desmazières, Lille ; 7. Heart's Delight, au comte de Toulouse-Lautrec, Paris ; 8. Tapageur, à M. Costa, Lyon.

Sauts par quatre (officiers). — 12 obstacles et la rivière. — 1. Metidja, à M. le vétérinaire Belleval ; Dragon, à M. le lieutenant Raynaud, du 25e R. A. C. ; Ischia, à M. le commandant de Villemarest, du 6e chasseurs ; Biakondo, à M. le capitaine d'Avesnes, du 6e chasseurs ; 2. Oiseau, à M. le capitaine Lecocq, du 6e chasseurs ; Fétiche, à M. le lieutenant Guérin, du 93e R. A. C. ; Bleuet, à M. le commandant de Villemarest, du 6e chasseurs ; Bettina, à M. le capitaine Grard, du 6e chasseurs ; 3. Sentencier, à M. le capitaine de la Brosse, du 15e chasseurs ; Rhin, à M. le capitaine Marcel, du 6e chasseurs ; Tambour, M. le lieutenant Bonafoux, du 6e chasseurs ; Invincible, à M. le lieutenant Jonet, du 9e dragons.

Foot-Ball Association

LE CALENDRIER INTERNATIONAL

Le calendrier international de football-association 1921-1922 porte : 13 novembre 1921, France-Hollande, Paris ; 15 janvier 1922, France Belgique, Paris ; 28 février 1922, France-Angleterre, Paris ; 17 avril 1922, Paris-Espagne, Bordeaux.

Athlétisme

LE CHALLENGE LUCY

Malgré le mauvais temps, le Challenge Lucy fut disputé et a remporté un beau succès. Cette année, c'est le Racing-Club de Roubaix qui se l'est octroyé.

Voici les résultats détaillés :

Lancement du poids. — 1er ex-æquo, Wattine (R. C. R.) et Lecomte (R. C. A.), 9 m. 41 ; 3e, Gouillard (U. S. T.), 9 m. 35.

100 mètres plat. — 1er, Vandenbulke (R.C.R.); 2e, Traullé ; 3e, Wattine. Temps : 11" 3/5.

Saut en longueur avec élan. — 1er, Wattine (R. C. R.), 5 m. 85 ; 2e, Borne (U.S.T.), 5'43" ; 3e, Trojean (S.C.T.), 5'37".

800 mètres plat. — 1er, Cleves (R.C.R.) ; 2e, Lesur ; 3e, Longespée. — Temps : 2'10".

Saut en hauteur avec élan. — 1er, Wattine (R.C.R.), 1 m. 62 ; 2e, Bossut, 1 m. 56 ; 3e, Cocheteux, 1 m. 53.

3000 mètres plat. — 1er, Lepers (S. C. T.) ; 2e, Lefeune ; 3e, Deraedt ; Temps : 9' 41".

800 mètres, relais. — 1er Racing-Club de Roubaix ; 2e, Union Sportive Tourquennoise ; 3e, Sporting-Club Tourquennois. — Temps : 1'30".

Cyclisme

LE TROPHÉE DE FRANCE

Paris, 5 juin. — La finale du Trophée de France a été gagnée par le coureur bordelais Caniou, en 2 h. 45 m. 24 s. 3/5 ; 2e, Gineys (Lyon) ; 3e, Hilarion (Paris). Une trentaine de coureurs se sont trouvés ensemble à l'enlevage.

Paris-Bruxelles

LE PASSAGE A LA FRONTIERE

Bruxelle, 5 juin. — On annonce que le premier groupe de coureurs qui est passé à Rocroy (frontière) se compose de : J. Jumet, Ch. Vanmol, O. Vœtbudts, Belder, A. Clœhout, J. Matton, A. Van Hecker, R. Reboul, G. Nissen et F. Van Belle.

L'ARRIVEE

Bruxelles, 5 juin. — Voici le résultat de la course cycliste Paris-Bruxelles :

1er, Reboul, français, arrivé à 6 h. 45' 15" ; 2e, Claerhout, belge, à 6 h. 47' ; 3e, Vanhecke, belge, à 6 h. 48'.

A partir de Namur, Van Haecke a été tout seul et a eu jusqu'à cinq minutes d'avance. Il a été rattrapé dans les derniers kilomètres où il s'est laissé dépasser par Reboul, puis par Claerhout.

4e, Sellier, belge, à 6 h. 53' ; 5e, Budts, belge, à une longueur ; 6e, Leenaerts, belge, à 7 h. 35" ; 7e, Jumet, belge, à 7 h. 1' 50" ; 8e, Tholembeck, belge, à 7 h. 5' 25" ; 9e, Beckman, belge, à une roue ; 10e, Despontin, belge à une longueur ; 11e, Matton, belge, à 7 h. 7' 7".

On annonce que le coureur Voet a dû abandonner aux environs de Namur.

Le crime de Wallers serait-il l'œuvre d'un fou ?

UN PAUVRE D'ESPRIT, ARRETE, S'EST DECLARE COUPABLE, PUIS S'EST RETRACTE.

M. Draiton, commissaire de la 2e brigade mobile et ses inspecteurs poursuivent activement leur enquête.

Le « Réveil » a relaté que la gendarmerie d'Hérin avait arrêté l'auteur présumé du crime, un sieur Dumont, 29 ans, originaire de La Sentinelle.

Dumont paraît ne pas jouir de toutes ses facultés mentales.

Interrogé, il déclara qu'il était bien l'auteur du crime ; peu de temps après, il revenait sur ses affirmations et disait qu'il se trouvait ce jour-là à La Sentinelle. Ses déclarations vont être contrôlées. D'autre part, les vêtements saisis sur Dumont feront l'objet d'une expertise.

Comme on le voit, le mystère plane toujours sur cet assassinat.

Une chute de 30 mètres

A TRITH-SAINT-LEGER, UN MAÇON TOMBE D'UNE CHEMINEE, S'EST TUE

Un accident mortel s'est produit vers trois heures de l'après-midi, aux Forges et Aciéries du Nord et de l'Est.

Jean Frenez, 34 ans, maçon, était occupé à réparer une des grandes cheminées des dites usines.

Se trouvant sur un échafaudage à 30 mètres du sol, le maçon, par suite d'un faux-mouvement, perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Ses camarades se portèrent à son secours ; tout fut inutile, la mort avait été instantanée.

Frenez était marié et père de trois enfants.

Sa femme, qui habite la Belgique, a été prévenue télégraphiquement.

Le corps de cette victime du travail a été déposé chez les époux Baudrin.

C'est là que Frenez prenait pension.

Le nouveau sous-préfet de Douai

M. Monnier, sous-préfet à Vervins (1re classe), est nommé sous-préfet à Douai, en remplacement de M. Fruit, décédé.

LILLE EN FETE sous l'averse

La revue des Sociétés a été passée sous une pluie diluvienne

On ne peut, certes dire que le beau temps a favorisé cette fois, les réjouissances populaires prévues pour la première journée des fêtes de Lille.

Peu avant le lever du soleil, la pluie s'était mise, en effet, de la partie et elle continua de tomber presque sans discontinuer, jusqu'à près de une heure de l'après-midi, avec une certaine force.

On comprendra que dans ces conditions, la revue des sociétés lilloises, par nos édiles, ait eu lieu dans des conditions déplorables et que, contrairement à la coutume, un public relativement restreint y assista.

Pourtant, il nous a bien semblé que les sociétés qui, comme d'habitude, s'étaient massées sur le premier terre-plein du boulevard des Ecoles, face à la gare Saint-Sauveur et sur deux rangs, groupaient un nombre d'éléments permettant de croire qu'elles se trouvent en pleine voie de reconstitution et cette constatation est des plus réconfortantes.

A 9 heures 35, les memores de la municipalité qui s'étaient donnés rendez-vous à l'école Franklin, boulevard Louis XIV, arrivaient sur les lieux.

En tête, marchait le maire, Delory, encadré de Saint-Venant, Moithy, Deneubourg, et suivi par le Conseil municipal, pour ainsi dire au complet.

Pendant que nos édiles passaient devant le front formé par les sociétés, l'excellente harmonie des Sapeurs Pompiers, entonna la « Marseillaise », puis, différentes musiques lui succédèrent, jouant chacune à leur tour, des airs divers.

Comme toujours, des groupements avaient fait assaut d'originalité, soit par les inscriptions que portaient leurs pancartes indicatrices, soit par leur tenue. L'une de ces sociétés, dont les membres étaient vêtus d'un costume uniformément kaki, fut très remarquée.

Mais, hélas, ce que l'on aperçut le plus, en dehors des bannières et drapeaux dégouttants d'eau, ce fut une immense carapace noire et luisante, formée par d'innombrables parapluies, que les assistants, qui, stoïquement s'étaient laissés percer jusqu'aux os, s'étaient vus finalement contraints d'arborer...

La revue terminée, le défilé commença. La musique des pompiers, en tête, les sociétés formées en un cortège, se dirigèrent vers la rue de Paris, où les moins braves commencèrent à abandonner la partie.

Bref, peu nombreux furent les groupements qui gagnèrent en bon ordre la Grand'Place, où, après l'audition de quelques airs de musique retentissants, s'effectua la dislocation finale.

Et la pluie tombait toujours !

LE CIEL A SABOTÉ LES REJOUISSANCES

L'après-midi n'a guère été plus favorable aux fêtes de Lille, que la matinée, les averses intermittentes étant venues définitivement empêcher les réjouissances projetées.

A 4 heures de l'après-midi, l'aspect de la rue de Paris et du quartier Saint-Sauveur, si animés d'habitude en ces jours de fêtes populaires, ne se différenciait guère de celui des jours ordinaires.

Aux façades, pauvres loques déteintes, les drapeaux pendaient lamentablement, arrosant de l'eau dont ils étaient saturés, les guirlandes de papier et de verdure.

Les étalages cependant s'étaient parés pour la braderie. Des fleurs, des petits drapeaux les ornaient et jetaient une note de gaieté dans l'amonsellement des marchandises exposées.

Peu de promeneurs dans les rues.

Comment aurait-il pu en être autrement ? Un ciel uniformément gris, menaçait à tout instant de s'ouvrir et de déverser à flots l'eau dont il était encore chargé.

Dans les estaminets, peu d'animation. De ci, de là, un phonographe mêle ses sons nasillards à la musique tapageuse d'un piano automatique.

Les jeux populaires annoncés dans les différents quartiers, jeux de bouchon, de beignaux, tirs à l'arc et à l'arbalète, ont bien lieu, mais à couvert et au milieu d'un nombre de curieux plutôt restreint.

Rue d'Esquermes, rue Léon-Gambetta, rue de Juliers, boulevard des Ecoles, au faubourg Saint-Maurice, tout est calme.

Un malaise, causé par le temps défavorable, pèse visiblement sur la population lilloise, dont l'entrain coutumier en ces festivités annuelles a été singulièrement refréné.

Vers 7 heures du soir, le temps s'étant un peu éclairci, les promeneurs se firent plus nombreux, mais malgré tout, l'éclat de la fête a été terni, au grand préjudice du commerce local.

LE CONCERT DU JARDIN VAUBAN

De 5 à 7 heures, eut lieu, au jardin Vauban, un joli concert donné par la Symphonie Baggio, dirigée par son chef, M. Deraedt. Certes, par suite du temps menaçant, l'affluence n'était pas si considérable que de coutume. Le concert n'en fut pas moins impeccable pour cela comme tenue. Tour à tour, nous entendîmes le « Salut à l'Armée », de Vercolier; « Les Saltimbanques », de L. Ganne; « Select », valse, de G. Hamel; « Au Pays de Czardas », de Caffot ; « Marche Française », de L. Ganne; « Légende Symphonique », de A. Gauvin; « Calme du soir », de Estéban-Marti et « La Madelon de la Victoire », de Borel-Clere.

A 7 heures, ce concert, très applaudi, prenait fin.

Félicitations à la Symphonie Baggio, à son chef Deraedt, à son président, E. Durand, et à son président d'honneur, M. V. Bertrand.

LA FETE DE NUIT

De 21 à 23 heures, devaient avoir lieu, à la porte de Paris, des fêtes de nuit.

L'Union des Sociétés de gymnastique lilloises devait se produire en des exercices divers et l'harmonie de l'U.N.C., jouer les plus brillants morceaux de son répertoire. Le temps menaçant fit ajourner tous ces beaux projets à dimanche prochain.

A 11 heures, pourtant, un essai de bal roulant eut lieu rue de Paris. Beaucoup de commerçants avaient illuminé pour la circonstance. Ce bal eut un certain succès.

Malheureusement, il n'en fut pas de même de la Braderie Flamande, contremandée d'abord en raison du mauvais temps puis, celui-ci étant redevenu plus clément, annoncée comme devant tout de même avoir lieu. Au début de la nuit, bien peu de personnes se trouvaient dans les rues où devaient s'installer les marchands.

Des palmes

Ont été nommés officier d'académie : Mme Bethencourt, directrice d'école primaire publique à Hersin-Coupigny ; M. Blocquet, instituteur primaire public à Béthune ; M. Milléquant, directeur d'école primaire publique à Béthune ; Mlle Sterckemann, directrice d'école primaire publique à Béthune ; M. Vincent, directeur d'école primaire publique à Wingles ; M. Visseux, directeur d'école primaire publique à Hersin-Coupigny.

Pour faire connaître les beautés du Nord

Les Syndicats d'initiative ont pris des décisions ::

L'assemblée générale de la « Fédération des Syndicats d'Initiative du Nord » eut lieu hier à Lille, à 10 heures du matin, en la salle des « Amis de Lille », 116, rue de l'Hôpital militaire.

M. Reubrez, secrétaire, souhaite la bienvenue aux représentants des divers syndicats d'initiative d'Arras, Amiens, Airaines, Ambleteuse, Ault-Chival, Berck-sur-Mer, Boulogne, Bergues, Cambrai, Calais, Cassel, Dunkerque, Douai, Hardelot, Lille, Saint-Valéry-sur-Somme, Wimereux, et Touquet-Paris-Plage.

M. Reubrez donne ensuite lecture du rapport moral, lequel suggère notamment l'idée de fondation d'un groupement des « Amis du Nord » à Paris, et demande que désormais chaque syndicat d'initiative fasse un résumé de ses travaux annuels.

M. Van den Heede, trésorier, donne lecture du rapport financier.

Des remerciements sont votés au « Touring-Club » pour les subventions envoyées aux syndicats d'initiative.

On suggère l'idée de la nomination d'une commission directrice de la Fédération. Cette commission sera composée de cinq membres choisis, un par département affilié à la Fédération du Nord.

La lecture des modifications apportées aux statuts de la Fédération occupe ensuite une partie de la séance, puis on décide de faire une réunion amicale de la Fédération à Dunkerque en septembre. L'année prochaine, l'assemblée générale aura lieu à Arras.

Au point de vue organisation touristique, on décide de faire établir un film cinématographique présentant toutes les beautés de la région du Nord.

LES VŒUX

A ce moment arrive M. Mahieu, secrétaire général du ministère des Travaux public, accompagné de M. Gariel, vice